

Maître Céline MAZAUDIER-ICHON DE BURY

71 rue du Maréchal Leclerc – Centre Avelli
97400 SAINT DENIS
Tél. : 026253.17.14

Vente aux enchères publiques en deux lots

Commune de SAINT DENIS DE LA REUNION (97400),

Dans un ensemble immobilier sis

4 chemin des Mimosas – Bois de Nèfles

dénommé « RYAL »,

Cadastré HH n°69

d'une contenance de 00ha 15a 12ca

- Lot n°1 :

UN APPARTEMENT DE TYPE T3 au deuxième étage,
comprenant entrée, séjour, cuisine, deux chambres, salle de
bain, wc, dégagement et varangue,
d'une superficie de **68,98 m²**, lot numéro 23 de la copropriété

UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT, au R-1, portant le
numéro 14 du plan des parkings, lot numéro 41 de la copropriété

BIENS INOCCUPES

- Lot n°2 :

UN APPARTEMENT DE TYPE T4 DUPLEX au deuxième
étage, comprenant entrée-séjour, cuisine, salle de bain avec
wc, varangue, mezzanine, salle de bains, wc, trois chambres et
une terrasse
d'une superficie de **91,32 m²**, lot numéro 26 de la copropriété

UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT, au R-1, portant le
numéro 17 du plan des parkings, lot numéro 44 de la copropriété

BIENS INOCCUPES

- Lot n°1 :

**Mise à prix : 55.000 euros
(Cinquante-cinq mille euros)**

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

- Lot n°2 :

**Mise à prix : 69.000 euros
(Soixante-neuf mille euros)**

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Visite prévue sur place le Jeudi 25 mai 2023 à 14 heures

**ADJUDICATION FIXEE AU
JEUDI 8 JUIN 2023 à 08H30**

**PALAIS DE JUSTICE DE SAINT DENIS – 5 avenue André Malraux
97495 SAINTE CLOTILDE Cedex
SALLE VIRACAOUNDIN**

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Monsieur le Comptable du Trésor public chargé du recouvrement, Pôle de recouvrement spécialisé du Rhône, domicilié 3 rue de la Charité 69002 LYON, ayant pour avocat constitué **Maître Céline MAZAUDIER-PICHON DE BURY**, SELARL PRAGMA AVOCATS, Avocat au Barreau de SAINT DENIS y demeurant 71 rue du Maréchal Leclerc, Centre Avelli 97400 SAINT DENIS.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de SAINT DENIS, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments.

Renseignements: Cahier des conditions de la vente n°22/00070

SELARL PRAGMA AVOCATS – Céline MAZAUDIER-PICHON DE BURY – 71 rue du Maréchal Leclerc, Centre Avelli 97400 SAINT DENIS - Tél. : 0262531714.

SELARL ADK – Maître Florence Charvolin – Immeuble Le Britannia – Bât A – 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - Tél. : 04 72 56 73 33- ventesimmo@adk-avocats.fr

Greffe du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal judiciaire de SAINT DENIS (Cahier des conditions de la vente n° 22/00070)

Internet : www.adk-avocats.fr